

FABIEN ROUSSEL
DÉPUTÉ DU NORD

Madame Barbara POMPILI
Ministre de la Transition écologique
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75700 PARIS

ref. : FR 2021 - 163

Bruay-sur-l'Escaut, le 27 mai 2021

Madame la Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur le projet de fermeture de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement (ENTE), implantée à Aix-en-Provence et à Valenciennes.

Depuis près de 50 ans, cet établissement forme les agents du secteur public chargés de l'aménagement du territoire, notamment les secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable (SACDD) et les techniciens supérieurs principaux du développement durable (TSPDD). Il accueille également des étudiants et des personnes en recherche d'emploi souhaitant devenir chargés de projet d'aménagement des territoires. Cette école a aussi ouvert des classes préparatoires à plusieurs concours de la fonction publique.

Bien que la qualité de la formation dispensée au sein de l'ENTE soit unanimement reconnue et que des assurances avaient été données à ses agents sur le maintien de leur établissement, le ministère vient d'annoncer la fermeture de l'école d'ici les prochains mois.

La méthode employée témoigne d'une absence totale de considération pour le personnel de l'ENTE, prévenu par visioconférence, sans aucune concertation préalable avec les organisations représentatives des agents. Alors que ceux-ci ont assuré, vaille que vaille, une continuité pédagogique durant les périodes de confinement, on ne peut que déplorer le peu de reconnaissance de leur tutelle ministérielle.

De plus, le projet de fermeture de l'ENTE, pourtant déjà récemment restructurée, marque une nouvelle étape dans le démantèlement du maillage territorial des structures de formation des agents du secteur public. Comment apprécier les messages incitant à la formation continue quand les organismes, seront plus difficilement accessibles car éloignés géographiquement des lieux de résidence des élèves ? Et quid de la préparation aux concours de la fonction publique pour les étudiants ne disposant pas de se déplacer ?

De même, que deviendront les actions de formation assurées par les agents de l'ENTE auprès d'un public lycéen ou étudiant pour les former au développement durable ? Sans ancrage sur le territoire, ces missions de sensibilisation au développement durable disparaîtront définitivement.

Tant sur le fond que sur la forme, la fermeture de l'ENTE est contestable. Aussi je vous appelle à reconsidérer cette décision, en engageant sans délai un dialogue avec les organisations représentatives des agents de cette école.

Vous remerciant par avance pour les prolongements que vous réserverez à la présente, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Fabien à tout

Fabien ROUSSEL
Député du Nord